

## PASSEPORTS

**Uniquement SUR RENDEZ-VOUS au 05.57.71.98.60**

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ**



Présence **INDISPENSABLE** du demandeur pour **prise d'empreintes et signature**.  
Pour les enfants mineurs, présence obligatoire de l'enfant accompagné d'un ou des parents ayant l'autorité parentale. Les photos sont sans lunette, regarder bien en face et bouche fermée.

**Créer un compte sur [ants.gouv.fr](https://ants.gouv.fr) puis réaliser une pré-demande et l'imprimer ou récupérer le numéro**

### Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité sécurisée ou passeport sécurisé valide ou périmé depuis - de 2 ans ou Original de l'acte de naissance de - de 3 mois
- Pour les mineurs : Pièce d'identité originale du parent
- Pour les jeunes marié(e)s, un acte de mariage ou acte de naissance avec toutes les mentions de moins de trois mois.
- 1 justificatif de domicile récent de moins de 6 mois (fournir l'original) : (Facture EDF/GDF/Eau, France Telecom, Fixe, Portable, Impôts sur le Revenu).  
*Si hébergement chez un tiers : Facture, attestation manuscrite et photocopie d'une pièce d'identité de celui-ci.*
- Ancien passeport à rapporter (si renouvellement)
- Jugement de divorce seulement si : Nom d'usage du nom marital pour les femmes divorcées (pour les enfants) : jugement + (si garde alternée) justificatif de domicile des 2 parents+ carte d'identité des 2 parents.
- Déclaration de perte ou de vol (si nécessaire) + Justificatif d'identité (acte de naissance de moins de 3 mois ou carte d'identité).
- 1 Photographie d'identité (récente - de 6 mois) sans lunette, ni sourire, ni fantaisie.
- Timbre fiscal à 86 euros (adulte)
- Timbre fiscal à 42 euros (enfant de 15 à 17 ans)
- Timbre fiscal à 17 euros (enfant de 0 à 14 ans)

Les timbres Fiscaux s'achètent en Bureau de tabac  
Ou sur internet <https://timbres.impots.gouv.fr/>

- Les timbres fiscaux papiers n'existent plus !



Passeport à titre gratuit pour changement d'adresse, de nom ou pages de visas complètes  
(Uniquement pour la durée de validité restante).